TITRE N° CE37

## ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2023

INTERDICTION VENTE COLLIERS ÉTRANGLEURS ET ÉLECTRIQUES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE - (N° 577)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N ° CE37

présenté par Mme Vignon, rapporteure

## **TITRE**

À l'intitulé du titre du texte, substituer aux mots :

« animaux de compagnie »

les mots:

« chiens et les chats ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.